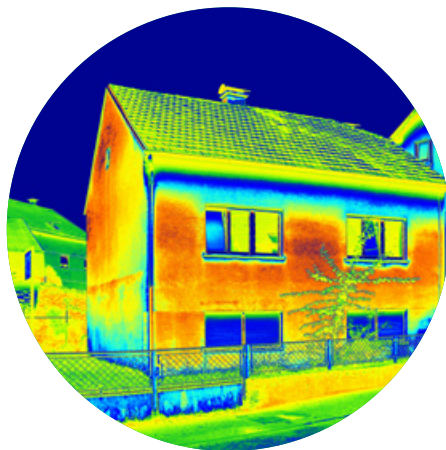




# ACTIF

Notre énergie au  
service de la vôtre



## **Obtenez des primes exceptionnelles COVID-19 pour isoler votre maison**

Conseil énergétique

ACTIF, expert qualifié, vous conseille et vous aide  
à obtenir des aides financières.

## QU'EST-CE QUE LE CONSEIL EN ÉNERGIE ?

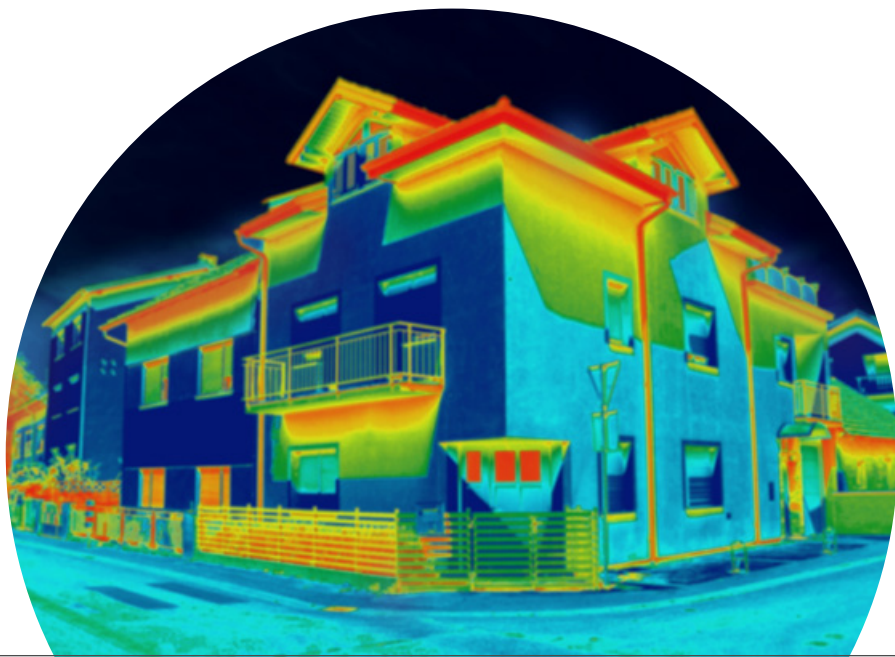
Vous êtes **propriétaire** ? Vous souhaitez **rénovier énergétiquement** votre logement ?  
Vous voulez investir dans les **énergies renouvelables** ?

Le conseil en énergie est une étape obligatoire si vous souhaitez obtenir des aides financières PRIME House. Il doit être réalisé par un expert qualifié qui analyse votre logement, établit un rapport sur son état énergétique et vous propose différentes solutions pour **améliorer sa qualité énergétique et réduire ses coûts énergétiques**.

**Avec Actif, mettez tous les atouts de votre côté** et optimisez non seulement la qualité énergétique de votre maison mais également l'obtention de **primes spéciales COVID-19** très avantageuses.

## LOGEMENTS CONCERNÉS

- Maison (transformation, extension)
- Résidence à appartements, studios ou chambres étudiants



# QUELLES SONT LES AIDES FINANCIÈRES PRIME HOUSE DISPONIBLES ?

Le montant des primes est calculé sur base des surfaces des éléments de construction de l'enveloppe thermique après assainissement. Les subventions concernent de nombreuses mesures d'assainissement et d'installations techniques :

TYPE D'ASSAINISSEMENT	ANCIENNES PRIMES MAXIMALES OCTROYÉES JUSQU'AU 31/12/2020	NOUVELLES PRIMES MINIMALES ET MAXIMALES SPÉCIALES COVID-19 VALABLES JUSQU'AU 31/03/2021
Isolation des murs extérieurs	36 €/m <sup>2</sup>	30 €/m <sup>2</sup> - 54 €/m <sup>2</sup>
Isolation des murs intérieurs contre non chauffé	15 €/m <sup>2</sup>	18 €/m <sup>2</sup> - 22,5 €/m <sup>2</sup>
Isolation de la toiture	42 €/m <sup>2</sup>	22,5 €/m <sup>2</sup> - 63 €/m <sup>2</sup>
Isolation de la dalle supérieure (plafond)	35 €/m <sup>2</sup>	15 €/m <sup>2</sup> - 52,5 €/m <sup>2</sup>
Isolation de la dalle inférieure (sol)	15 €/m <sup>2</sup>	18 €/m <sup>2</sup> - 22,5 €/m <sup>2</sup>
Fenêtres	52 €/m <sup>2</sup>	60 €/m <sup>2</sup> - 78 €/m <sup>2</sup>
<b>Primes supplémentaires pour l'utilisation d'isolants écologiques</b>		
Isolants de nature minérale (murs extérieurs)	+20 €/m <sup>2</sup>	+30 €/m <sup>2</sup>
Isolants renouvelables et démontables (murs extérieurs et toiture)	+40 €/m <sup>2</sup>	+60 €/m <sup>2</sup>
Isolants renouvelables et démontables (murs intérieurs, plafond et sol)	+15 €/m <sup>2</sup>	+22,5 €/m <sup>2</sup>

**INSTALLATIONS TECHNIQUES  
D'UNE MAISON UNIFAMILIALE**

**ANCIENNES PRIMES  
MAXIMALES OCTROYÉES  
JUSQU'AU 31/12/2020**

**NOUVELLES PRIMES MAXIMALES  
SPÉCIALES COVID-19 VALABLES  
JUSQU'AU 31/03/2021**

Ventilation (VMC)	<del>6.000€</del>	9.000 €
Installation solaire photovoltaïque	500 €/kWc	500 €/kWc
Installation solaire thermique	<del>4.000€</del>	5.000 €
Pompe à chaleur (géothermie, pompe à chaleur eau/eau)	<del>8.000€</del>	10.000 €*
Chaudière à bois*	<del>5.000€</del>	6.250 €

*\* Un bonus de 30 % est accordé si remplacement d'une chaudière existante ou d'un système de chauffage électrique existant.*

*Grâce aux primes supplémentaires COVID-19, le conseil en énergie est subventionné jusqu'à 1500 € (contre 1000 € habituellement) pour une maison unifamiliale.*

*Nos experts vous aideront également à obtenir des primes supplémentaires (Fonds Nova Naturstrom, Enoprimes, aides communales).*

## 2 CAS CONCRETS



Laurent et Mélanie, propriétaires d'une maison mitoyenne datant de 1950 à Bertrange.

«ACTIF nous a conseillé d'améliorer l'isolation de la toiture de notre maison et d'installer une chaudière à bois pour le chauffage. Nous avons profité de primes et maintenant nous profitons du confort!»

### MESURES D'ASSAINISSEMENT ET PRIMES OCTROYÉES :

Isolation du toit: **10.446 €**

Installation d'une chaudière à bois: **6.250 €**

Conseil énergétique: **1.500 €**

Primes communales + 10 %: **1.819,60 €**

**Total des primes spéciales COVID-19 perçues: 20.015,60 €**

soit 5.755,20 € de plus par rapport aux anciennes primes.



James et Clémence, propriétaires d'une villa 4 façades de 170 m<sup>2</sup> construite en 1990 à Stadtbredimus.

«Notre maison était mal chauffée et nos factures étaient très élevées. Grâce au conseil énergétique, ACTIF a identifié plusieurs améliorations et nous a aidés à obtenir des aides financières importantes.»

### MESURES D'ASSAINISSEMENT ET PRIMES OCTROYÉES :

Remplacement des menuiseries extérieures: **1.512 €**

Isolation des murs extérieurs: **11.715 €**

Isolation du sol: **2.501 €**

Conseil énergétique: **1.500 €**

Primes communales + 75 %: **12.921 €**

**Total des primes spéciales COVID-19 perçues: 30.149 €**

Soit 10.048,50 € de plus par rapport aux anciennes primes.

Et vous, combien allez-vous économiser grâce à ACTIF ?

## 3 RAISONS DE NOUS FAIRE CONFIANCE

Fondé en 2009, Actif accompagne les particuliers et les professionnels dans l'expertise, l'isolation et l'optimisation énergétique de leurs biens immobiliers.

- 01. EXPERTISE ET PERFORMANCE :** Notre expertise et nos équipements, parmi **les plus performants du marché**, vous offrent **des résultats infaillibles et en toute transparence**.
- 02. CONSEIL ET OPTIMISATION :** Les résultats de nos évaluations vous sont **présentés en détail** pour mieux vous conseiller et vous permettre **d'optimiser votre bien immobilier**.
- 03. SOLUTIONS PERSONNALISÉES :** Réactifs et toujours à votre écoute, nous vous proposons des solutions sur mesure **adaptées à vos besoins et à vos urgences**.

UNE QUESTION ?  
UNE DEMANDE DE DEVIS GRATUIT ?  
CONTACTEZ-NOUS DÈS MAINTENANT.



6, rue d'Arlon  
L-8399 Windhof

T. +352 26 39 34 30  
F. +352 26 39 34 31

[info@actif.lu](mailto:info@actif.lu)